

# L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 24 MARS, 1893.

No. 15.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.

.809, bâtisse New-York Life,  
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....Edouard Delpit.

715, bâtisse New-York Life,  
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

## ENTRE NOUS.

### SI J'ÉTAIS DIEU.

Si j'étais Dieu, la mort serait sans proie,  
Les hommes seraient bons, j'abolirais l'adieu,  
Et nous ne verserions que des larmes de joie,  
Si j'étais Dieu.

Si j'étais Dieu, de beaux fruits sans écorces  
Mûriraient; le travail ne serait plus qu'un jeu,  
Car nous n'agirions plus que pour sentir nos forces,  
Si j'étais Dieu.

Si j'étais Dieu, pour toi, celle que j'aime,  
Je déploierais un ciel toujours frais, toujours bleu,  
Mais je te laisserais, ô mon ange, la même,  
Si j'étais Dieu.

S. P.

L'homme le plus remarquable, peut-être, parmi les ministres fédéraux, est M. Charles Hibbert Tupper. Doué de talents brillants, parfaitement renseigné, droit comme l'épée du roy et décidé comme elle, ne bâtissant sa réputation que sur un travail intelligent, ardu et persistant, politique quand il le faut, homme d'affaires toujours, il a pris, dans l'administration, une influence qui ne le cède à aucune autre. C'est le futur chef du parti conservateur, dont il représente les traditions et personnifie admirablement la politique.

Le trait caractéristique du jeune ministre est la détermination. Il cherche à faire bien et juste; il comprend les choses; il a confiance en lui-même et ne permet à personne d'intervenir dans ses décisions quand il les croit dans l'intérêt public.

Je me rappelle qu'à la suite de la découverte de certaines irrégularités dans l'administration du ministère des pêcheries, il avait tenu, il y a deux ou trois ans, une enquête qui eut pour résultat de le décider à mettre le colonel Tilton, son député-ministre, à la retraite. M. Foster, malgré sa vertu farouche, avait pris le colonel Tilton sous sa protection. La question vint devant le conseil et, en face de la protection obstinée que le ministre des finances voulait faire prévaloir au bénéfice de l'employé coupable, le conseil décida de ne rien faire...

pour le moment. M. Tupper signifia de suite à sir John qu'il ne viendrait plus au conseil tant que cette question ne serait pas réglée. Et il tint parole. Cela dura cinq jours. Enfin sir John proposa que M. Tilton se retirât avec sa pension. M. Tupper, pouvant ainsi se débarrasser d'un chef de bureau non désirable, rentra en paix avec ses collègues.

Pourtant Dieu sait comme il avait été difficile de mettre à sa retraite cet employé qui comptait, comme influences, de nombreuses et puissantes relations avouées et non avouées.

Un fait nouveau, qui n'est pas connu, vient de se produire et met en lumière le caractère déterminé du jeune ministre.

Avant son départ pour l'Angleterre, en janvier, il avait préparé ses *estimés* avec le soin tout particulier qu'il met dans tous les détails de l'administration de son département et les avait remis à son député-ministre pour les envoyer au conseil en temps et lieu. Quand ces estimés furent soumis, M. Foster prit sur lui, avec ce manque de tact et cette manie du retranchement qui le caractérisent, d'en retrancher et de réduire des items considérables. Et, cela fait, il fit accepter les estimés par le conseil.

Jusqu'à là tout allait bien; mais M. Tupper fut informé de ce qui avait été fait par son député-ministre et, de suite, télégraphia à Ottawa, de Londres, intimant au premier ministre qu'il fallait que ses estimés, tels que préparés par lui, fussent mis devant la chambre ou que, sinon, il n'aurait qu'à se retirer.

Ce télégramme eut son effet immédiat. M. Foster digéra tant bien que mal ce petit plat cuisiné à Londres, mais dut se soumettre.

*Bully for you, Charlie!...*

Très curieuse à lire, l'opinion du grand critique anglais Labouchère sur le discours de M. Blake au sujet du *home rule*:

“M. Blake est sans doute un homme de grand talent et un très fort *debater*. Mais sa manière a le mérite et le démérite de l'éloquence d'au-delà de l'Atlantique. Il est trop diffus, il entasse les mots sur les mots avec une redondance hors de propos. Sa phrase? Jamais je n'ai entendu débiter rien d'aussi long. Je l'ai écouté, l'autre jour, durant trois minutes et je suis sorti pour fumer une cigarette. Quand je suis revenu, autant que j'ai pu me convaincre, il n'avait pas encore fini sa phrase.”

Le projet de traité de commerce négocié par sir Charles Tupper avec la France n'est pas avantageux pour le Canada. J'ajouterais même que, si ce traité n'était pas résiliable en tout temps moyennant un avis de douze mois, sa ratification serait désastreuse pour le Canada.

Le pire côté de ce projet se trouve dans le fait qu'au